



COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Revue de Presse du 19 au 25 mars 2016

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI.

Sommaire

- **SG de la Francophonie à la COI.....3**
- **Visite officielle: Maurice reçoit Michaëlle Jean, la secrétaire générale de la francophonie**
- **Michaëlle Jean, en visite officielle à Antananarivo**
- **Francophonie : Ouverture du bureau régional à Tana**
- **Energie renouvelable7**
- **Électricité – L'énergie solaire bientôt sur Tana**
- **Environnement9**
- **Biodiversité - Protection régionale des espèces marines et côtières**
- **IOC launches new book**
- **Environnement : Un réseau national d'aires protégées terrestres et marines voit le jour**
- **Surveillance maritime.....13**
- **New coastal surveillance radar system fully operational**
- **Lutte contre la drogue15**
- **Lutte contre les trafics : 163 000 euros de drogue saisis en 2015**

Secrétaire général de la Francophonie à la COI



Visite officielle: Maurice reçoit Michaëlle Jean, la secrétaire générale de la francophonie

22 mar 2016



La secrétaire générale de la francophonie sera de passage dans l'océan Indien du 22 au 29 mars.

«*Le Sommet de novembre (à Antananarivo), sera une occasion de montrer que la langue française peut être le vecteur d'un développement responsable et d'une croissance partagée*», a déclaré Michaëlle Jean, la secrétaire générale de la francophonie. Dans le cadre des festivités de la semaine de la francophonie, la secrétaire sera de passage dans l'océan Indien. Elle se rendra, du 22 au 29 mars, en visite officielle à Maurice, à Madagascar et aux Seychelles.

Jean-Claude de l'Estrac, le secrétaire général de la Commission de l'océan Indien, recevra Michaëlle Jean durant son séjour à Maurice. À l'occasion du dîner annuel de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maurice, la secrétaire générale en profitera pour prononcer une allocution sur le thème de la Stratégie économique pour la francophonie.

Michaëlle Jean s'entretiendra, également, avec le Premier ministre, sir Anerood Jugnauth et avec la présidente de la République, S.E. Ameenah Gurib-Fakim. La secrétaire rencontrera, aussi, des étudiants de l'Institut de pédagogie et de l'université de Maurice.

Par ailleurs, Michaëlle Jean sera reçue par le président de la République, Hery Rajaonarimampianina, à Madagascar. Elle y inaugurera le Bureau

régional de l'Organisation internationale de la francophonie pour l'océan Indien.

Michaëlle Jean ira aussi aux Seychelles. Elle profitera de ce dernier arrêt dans l'océan Indien pour visiter le projet tourisme et développement durable de la Vallée de Mai (patrimoine de l'UNESCO).

<http://www.lexpress.mu/article/278242/visite-officielle-maurice-recoit-michaelle-jean-secretaire-generale-francophonie>



Michaëlle Jean, en visite officielle à Antananarivo

22/03/2016



La Secrétaire générale de la Francophonie, Madame Michaëlle Jean, se rendra du 22 au 29 mars 2016 en visite officielle à Madagascar, à Maurice et aux Seychelles.

À Madagascar, la Secrétaire générale s'entretiendra avec le Président de la République, S.E.M. Hery Rajaonarimampianina, avec la Ministre des Affaires étrangères, Madame Béatrice Attalah, ainsi qu'avec des représentants du corps diplomatique francophone. Michaëlle Jean profitera également de son passage à Madagascar pour inaugurer le Bureau régional de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) pour l'océan Indien.

« À moins de huit mois du XVI^e Sommet de la Francophonie à Antananarivo, cette visite sera l'occasion de constater l'avancement des préparatifs et d'aller à la rencontre de la population malgache, en particulier la jeunesse. Au carrefour de l'Afrique et de l'Asie, deux pôles clés de la Stratégie économique pour la Francophonie, Madagascar et les pays de l'océan Indien incarnent la pluralité, la diversité et le dynamisme

de l'espace francophone. Le Sommet de novembre sera donc une occasion de montrer que la langue française peut être le vecteur d'un développement responsable et d'une croissance partagée », a déclaré Michaëlle Jean.

À Maurice, en plus de s'entretenir avec la Présidente de la République, S.E. Ameenah Gurib-Fakim, et le Premier ministre, Sir Anerood Jugnauth, la Secrétaire générale rencontrera des étudiants de l'Institut de Pédagogie et de l'Université de Maurice dans le cadre des festivités de la semaine de la Francophonie. **Michaëlle Jean s'entretiendra également avec le Secrétaire général de la Commission de l'Océan Indien, Monsieur Jean-Claude de l'Estrac**, et prononcera une allocution sur le thème de la Stratégie économique pour la Francophonie à l'occasion du dîner annuel de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maurice.

Enfin, aux Seychelles, la Secrétaire générale sera reçue par le Président de la République, S.E.M. James Michel, et s'entretiendra avec les ministres des Finances, de l'Éducation et de l'Environnement. Elle profitera aussi de ce dernier arrêt de sa tournée de l'Océan Indien pour visiter le projet tourisme et développement durable de la Vallée de Mai (Patrimoine de l'UNESCO), avant de rencontrer des réseaux de femmes entrepreneurs ainsi que des acteurs du secteur privé.

<http://www.orange.mg/actualite/michaëlle-jean-visite-officielle-antananarivo>

Midi Madagasacr

Francophonie : Ouverture du bureau régional à Tana

24 MARS 2016



Lors de la cérémonie d'inauguration du bureau régional de l'OIF dans l'Océan Indien.

L'OIF a désormais sa représentation au niveau de l'Océan indien. Son bureau a été inauguré hier à Antaninarenina.

La première journée de la visite officielle de la secrétaire générale de la Francophonie a été marquée par l'inauguration du bureau régional de l'Océan Indien dans les locaux du bâtiment secondaire de la Présidence de la République à

Antaninarenina. L'inauguration a réuni tout un monde, du président de la République Hery Rajaonarimampianina aux membres du corps diplomatique en passant par les différents chefs d'institution et les membres du gouvernement. *« L'ouverture de ce bureau s'inscrit dans la volonté de la Francophonie de renforcer ses liens de coopération non seulement avec Madagascar, mais aussi avec l'ensemble des pays de la région. Cette présence permanente à Antananarivo nous permettra d'ici novembre de consolider l'étroite collaboration qu'entretient l'OIF avec les autorités malgaches dans la préparation du XVI^e Sommet de la Francophonie, puissant levier pour la croissance du pays. Je tiens à remercier et exprimer toute ma gratitude au président de la République pour la mise à disposition de ces formidables locaux qui abritent cette nouvelle représentation officielle de l'OIF »*, a déclaré Michaëlle Jean.

9^e bureau. Dans son discours, la secrétaire générale de la Francophonie a promis hier que Madagascar n'est pas seul dans la préparation du XVI^e Sommet. Elle a profité de l'occasion pour affirmer que la Grande île a su sortir de l'impasse politique et a retrouvé le chemin de la stabilité politique et de la démocratie. Michaëlle Jean va tenir ce jour une conférence de presse avant de quitter le pays. Après Madagascar, elle mettra le cap sur Maurice et les Seychelles. A noter que le bureau régional de l'Océan Indien inauguré hier à Antaninarenina est le 9^e du genre dans le monde. Il vient donc s'ajouter aux représentations officielles de l'OIF auprès des Nations Unies (Genève et New York), auprès de l'Union africaine (Addis-Abeba) et des institutions européennes (Bruxelles), en Afrique de l'Ouest (Lomé), en Afrique centrale (Libreville), en Asie-Pacifique (Hanoï), dans les Caraïbes et en Amérique latine (Port-au-Prince), ainsi qu'en Europe centrale et orientale (Bucarest).

Recueillis par R. Eugène

<http://www.midi-madagasikara.mg/politique/2016/03/24/francophonie-ouverture-du-bureau-regional-a-tana/>

Energie renouvelable



Électricité – L'énergie solaire bientôt sur Tana



22.03.2016

La Société financière internationale et le gouvernement malgache ont conclu un accord, hier. Le réseau interconnecté d'Antananarivo en sera le premier bénéficiaire.

Une nouvelle source d'énergie pour la Jirama. Madagascar vient de conclure un accord avec la Société financière internationale (IFI), filiale du groupe de la Banque mondiale dédiée au secteur privé, pour la mise en place d'une centrale solaire d'une capacité de 30 à 40 mégawatts. Celle-ci sera raccordée au réseau de la Jirama. Selon les indiscrétions, le réseau interconnecté d'Antananarivo (RIA) sera l'un des premiers bénéficiaires de ce projet. Mahajanga et Nosy Be devraient également figurer dans la liste. Dans un pays confronté aux problèmes de coût et de disponibilité de l'énergie électrique, les installations solaires constituent une alternative qui tombe à point nommé face aux dépenses liées aux groupes électrogènes. Le démarrage du projet est prévu d'ici peu. « Notre rôle est d'accompagner le gouvernement afin de mettre en place un système transparent dans les différents processus du projet. L'essentiel est que l'attribution du marché ne dépasse pas les 12 mois », a expliqué Coralie Gevers, country manager de la Banque mondiale à Madagascar. La production d'électricité solaire peut être réalisée en l'espace de deux ans seulement.

Un projet ample

« Nous sommes particulièrement intéressé par l'ampleur de ce projet. Nous attendons les termes de références et allons voir la suite », a déclaré un patron d'une société, à l'issue d'une rencontre entre les membres du gouvernement, l'équipe de la Banque mondiale et le secteur privé. « Techniquement, pour déployer une centrale solaire, il faut 1,5 ha par megawatt. L'investissement nécessaire avoisine plus d'un million d'euros par megawatt », a expliqué Stefan Rajaonarivo, chargé d'investissement senior de la Société financière internationale. Cet accord entre dans le cadre de l'initiative scaling solar de la Banque mondiale. Celle-ci sert à offrir un service tout en un de services conseils, de garanties, de financement et de passation de marchés permettant une fourniture transparente, compétitive et à moindre coût d'énergie solaire par les gouvernements.

Après la Zambie et le Sénégal, Madagascar est le troisième pays africain bénéficiaire de cette initiative depuis son lancement en janvier 2015 par la Banque mondiale. Une telle installation d'envergure constituera une solution définitive face aux longues coupures quotidiennes d'électricité

<http://www.lexpressmada.com/blog/actualites/electricite-lenergie-solaire-bientot-sur-tana-58716/>

Environnement



Biodiversité - Protection régionale des espèces marines et côtières

22 mars 2016

Le projet Biodiversité de la Commission de l'océan Indien (Coi) organise du 21 au 25 mars 2016 au Hennessy Park à Ebène, Maurice, plusieurs réunions de haut niveau et à l'échelle régionale avec la Convention de Nairobi. Les principaux enjeux de ces réunions sont l'ajout du protocole de Gestion intégrée des zones côtières (Gizc) dans la convention régionale, ainsi que l'amendement du protocole d'accord relatif à la faune et la flore sauvages en considérant la problématique des espèces envahissantes. Le projet Coi-Biodiversité soutient l'ajout de la Gizc dans la Convention de Nairobi. Cette dernière a été établie en 1985 pour assurer la protection, la gestion et le développement de l'environnement marin et côtier de la région Afrique de l'Est.

Les espaces marins et côtiers abritent de nombreuses activités humaines comme le transport maritime, la production d'énergie renouvelable, l'extraction des matières premières, la pêche, l'aquaculture, le nautisme ou le tourisme. La gestion intégrée de ces activités consiste à avoir une approche globale des espaces marins et côtiers, à la fois fragiles et convoités. Madagascar, Comores, France, Kenya, Mozambique, Seychelles, Somalie, Tanzanie et Afrique du sud sont les parties contractantes de la Convention de Nairobi. Initialement, cette convention avait adopté deux protocoles d'accord, entre autres celui relatif aux aires protégées, aux espèces de faune et flore sauvages de la région Afrique orientale, celui sur la coopération dans la lutte contre la pollution marine en cas de situation d'urgence. Ce traité a été révisé en 2010 avec l'adoption du protocole d'accord relatif à la protection des milieux marins et côtiers de la région de l'océan Indien occidental contre la pollution due aux sources et activités terrestres. Actuellement, un accord sur la gestion intégrée des zones côtières est en cours de développement.

D.H.R.

http://www.laverite.mg/index.php?option=com_content&view=article&id=7908:biodiversite-protection-regionale-des-especes-marines-et-cotieres&catid=4:conomie

La Gazette des Comores

Environnement : Un réseau national d'aires protégées terrestres et marines voit le jour

Le gouvernement de l'Union des Comores et le Programme des Nations Unies pour le Développement ont lancé hier mardi le projet de développement d'un réseau national d'aires protégées terrestres et marines. Le but de ce projet est de préserver la biodiversité marine et terrestre.



Le gouvernement de l'Union des Comores et le PNUD ont lancé le projet de développement d'un réseau national d'aires protégées terrestres et marines représentatives du patrimoine naturel unique des Comores et cogérées avec les communautés villageoises. Le projet financé par le GEF/PNUD et le gouvernement des Comores à hauteur de 3 141 000 000 FC cherchera à conserver la biodiversité marine et terrestre d'importance mondiale du pays en établissant un système d'aires protégées plus vaste et fonctionnel dans le pays, un système qui soit à la fois représentatif de la richesse en biodiversité du pays et qui offre des perspectives d'un avenir durable.

« La réalisation de ce projet va conforter les Comores dans son objectif d'expansion des aires protégées pour atteindre une protection d'environ 22% de la superficie terrestre nationale à laquelle vont s'ajouter deux nouvelles aires protégées dont la superficie dépassera largement 10% du

territoire marin national, ce qui va contribuer énormément à un développement écologiquement durable aux Comores », précise Agostinho Zacarias, le représentant résident du PNUD.

A travers ce projet, il y aura la création de 6 nouvelles aires protégées marines et terrestres et classement de deux aires au patrimoine mondial de l'UNESCO. Il s'agit de la forêt du Karthala, la zone du Cœlacanthe et l'île aux tortues à Ngazidja, du mont Ntringui, de la forêt de Moya et de la presque île de Bimbini à Anjouan et l'extension de la forêt humide de Mohéli au parc marin de Mohéli. « Ce projet apportera des bénéfices importants au niveau national et local », ajoute-t-il.

Ce projet très attendu par les communautés riveraines des futures aires protégées consolidera les efforts pour assurer que la mise en place et la gestion des aires protégées soient cohérentes avec les objectifs nationaux et les normes internationales en vue de conserver le patrimoine culturel et naturel unique des Comores en optimisant les bénéfices pour les communautés riveraines. « On constate une perte du patrimoine comorienne. Nous avons intérêt à agir très vite pour préserver ce bien unique de notre pays », avance Said Youssouf Mohamed, le secrétaire général au ministère de l'environnement représentant la ministre.

Mohamed Youssouf

<http://www.lagazettedescomores.com/spip.php?article3635>

24-30 March 2016

IOC launches new book

The Indian Ocean Commission (IOC) has published a book that highlights the history and the legacy of the region. *Patrimoines partagés*, is a collaboration between researchers from the different islands in the Indian Ocean, headed by Jean-Michel Lauze, from *l'Université de la Réunion*.

The book puts forward all the singularities of the region as well as explore its diverse heritage, whether it is in the form of music, architecture, cuisine or even literature. The aim of *Patrimoines partagés* is to share the Indian Ocean with everyone, to explore its unique touristic value and to teach the younger generation a part of themselves that they probably do not know.

In the preface, Jean Claude de l'Estrac, general secretary of the IOC, suggests that this book will make the world see the Indian Ocean for what it is and not just as a collection of islands separate from each other.

The IOC is currently holding a conference in Mauritius focusing on the Integrated Coastal Zone Management (ICZM) and aiming for sustained economic growth in the region. ■

Surveillance maritime



New coastal surveillance radar system fully operational

24-March-2016



Costly air and sea searches and monitoring of unidentified maritime targets are to be reduced considerably and Seychelles will be able to better coordinate its response to any illegal fishing and other activities and threats in its waters.

These will be possible now that six surveillance radars installed on five islands are fully operational.

It was after considering the vastness of Seychelles' Exclusive Economic Zone (EEZ) which spans an area of some 1.3 million square kilometres and the challenges faced when protecting such an extensive area, that the government, with support from India, found it necessary to improve our coastal area surveillance capabilities to ensure security of our citizens and the resources on the outer islands and our maritime borders.

The coastal surveillance radar system (CSRS) project includes a total of six radar stations based on five different islands namely Mahé (1), Alphonse (1), Farquhar (1), Astove (1) and Assumption (2) which are all managed through a central control centre based at the Seychelles Coast Guard (SCG) base at Ile Perseverance.

The project was officially commissioned and handed over to the Seychelles government in a ceremony at the coast guard base at Ile Perseverance on Monday afternoon.

Work on the ground to prepare for the installation of the radars started way back in 2012 when a group of military officers started work alongside local and foreign partners. They dedicated their time, skills and effort using resources available to them to ensure the successful completion of the project.

Rao Inderjit Singh, Minister of State, Defence on behalf of the Indian government who together with Joel Morgan, Minister for Foreign Affairs and Transport unveiled the plaque to commission the CSRS earlier on Monday visited the radar station on Alphonse.

“I was very much impressed by the state-of-the-art technology in place and I feel the utility of this asset can be optimised through effective training of local operators,” Minister Singh pointed out.

“The landmark project is a testimony of our strong bond of friendship that has not only stood the test of time but has also deepened over the years,” Minister Singh remarked when addressing senior military officers and other guests present to witness the event.

Designed to secure the sea lanes and safeguard our EEZ from numerous threats and economic offenders, Minister Singh noted that the strategic significance of the radars cannot be overstated.

He went on to add that the project has “taken our partnership in the field of defence and maritime security to a new level”.

Minister Morgan for his part noted that the completion “of yet another important project with India illustrates our combined vision to make the Blue economy central to our economic development”.

Minister Morgan pointed out that the agreement India and Seychelles signed last year on the Blue economy has received an important boost with the commissioning of the CSRS.

He pointed out that the SCG will get a better maritime picture of part of our territorial and EEZ waters thus making detection of unidentified maritime targets easier and their real time monitoring will be reduced

substantially cutting down on costly air and sea searches which were conducted up until now.

Lieutenant Colonel Lesley Benoiton took the guests on a tour of the central control centre and gave them a detailed briefing on the operational functionalities of the different equipment and made a demonstration on how illegal threats are detected, identified and monitored.

Both ministers Singh and Morgan expressed gratitude to the different stakeholders and contractors who have worked on the project namely the joint monitoring committee, BEL, Airtel, TIL, the SCG, and the Island Development Company (IDC).

<http://www.nation.sc/article.html?id=248866>

Lutte contre la drogue

Lutte contre les trafics : 163 000 euros de drogue saisis en 2015

Le 19 mars 2016



DOUANES. La Direction régionale des douanes a rendu hier son bilan d'activité pour 2015. Pas de saisie record mais une attention particulière au phénomène des nouvelles drogues de synthèse.

Drogues, articles de contrefaçon, encore déchets dangereux : les quantités saisies l'année dernière par les douanes restent dans la lignée des années précédentes. Plus de 163 000 euros de drogue ont été saisis, avec une teinture bien locale. Le cannabis reste très prédominant car il représente à lui seul 129 000 euros, soit 58 kg. Autre trafic spécifique au

département : les médicaments détournés de leur usage, tel que l'artane (731 comprimés saisis) ou encore le rivotril. Les nouvelles drogues de synthèse font également l'objet d'une attention particulière des agents. « Nous en retrouvons régulièrement mais en petite quantité, explique Patrice Vernet, le directeur régional des douanes. Le but n'est pas d'inquiéter, mais nous restons vigilants car l'accoutumance est très rapide et sans retour possible ».

700 flasques de rhum de marque réunionnaise contrefaites

Le colis postal reste le moyen d'acheminement privilégié pour faire circuler ces produits. Des amphétamines sous forme de pâte et de l'ecstasy en cristaux ont ainsi été retrouvées dans un boîtier de DVD. La quantité de tabac saisie l'année dernière est, elle, en recul par rapport à 2014 avec 240 kg saisis. Concernant la contrefaçon, deux grandes tendances ont marqué la période : les articles de luxe (chaussures, lunettes de soleil...), essentiellement saisis sur les voyageurs et en fret express et postal ; et les articles concernant le domaine de l'enfance (jeux, gâteaux...). Au total, 141 000 objets sont dénombrés, dont 100 000 ont été détruits en novembre dernier, lors de la 3^{ème} journée nationale de destruction des contrefaçons. 700 flasques de rhum de marque réunionnaise contrefaites ont également été saisies. Une première pour un produit local. La fraude financière et fiscale est aussi un volet contrôlé par les douanes, notamment pour contrer le blanchiment d'argent. Tout passager aérien se déplaçant avec plus de 10 000 euros a obligation de faire une déclaration (sauf sur les trajets Réunion-métropole). 33 cas de non-déclaration ont été signalés. Depuis l'année dernière, 100% des sommes non déclarées sont consignées et une enquête pour recherche de blanchiment est ouverte. Les déchets dangereux type pneus et batteries (37,5 tonnes saisis) font partis des trafics illicites qui intéressent les services douaniers, ainsi que le trafic des espèces protégées. « Nous avons saisi 3,8 kg d'huile de crocodile utilisée pour soigner les infections de la peau en provenance de Madagascar. Nous avons fait 27 constatations en 2015. Ce n'est pas anodin », détaille Patrice Vernet.

► Commerce extérieur : La Réunion reste très dépendante de la métropole

Bien qu'une légère amélioration se dessine concernant les exportations de l'île avec le reste du monde (6,8%), La Réunion reste majoritairement importatrice avec 94%, selon le bilan des chiffres du commerce extérieur de la Direction régionale des douanes. Les principaux produits exportés par le département restent de nature agricole avec le sucre de canne en première position. Puis arrivent les poissons congelés, le rhum, les préparations pour l'alimentation des animaux, les filets et chair de poisson, les coqs et poules vivants... La métropole demeure le premier partenaire commercial de l'île, représentant 40% de ses exportations, soit 130 millions d'euros et une augmentation de 5,5% par rapport à 2014. Les importations avec l'Hexagone correspondent à 60%, soit 2,8 milliards

d'euros. 3,4% de plus qu'en 2014. Les principaux produits importés sont les médicaments, les voitures de tourisme ou encore les téléphones. « On note quand même un redressement dans les exportations. Le sucre de canne vers le Royaume-Uni par exemple, ou encore les poissons congelés vers l'Asie », détaille Julie Bonneau, la chargée de communication du service des douanes. En effet, en 2015, les échanges avec les pays de l'Union européenne représentent 15%, et 18% avec les pays de l'Asie-Océanie. La plus grosse importation de La Réunion (hors France) concerne les carburants dont 85% proviennent de Singapour. Les échanges entre l'île et les pays de **la Commission de l'Océan Indien** (Maurice, Madagascar, Seychelles et l'Union des Comores) restent stables à 3,5% du commerce international, les flux principaux se faisant avec l'île sœur et la grande île. Le commerce extérieur du département persiste, cependant, à être « de faible valeur absolue et très largement déficitaire ».

<http://www.clicanoo.re/515489-lutte-contre-les-trafics-163-000-euros-de-drogue-saisis-en-2015.html>